



Credit conso apres divorce

Par **sabine65**, le **30/05/2013** à **07:54**

Bonjour, je vous expose mon problème qui commence vraiment à me peser et n arrive pas à trouver de solution.rnIl y a bientôt 3 ans que je suis divorcée, à l époque mon eex mari et moi avions contracter des credits conso, je suis donc co empruntrice. Or nous avons commis une erreur, nous avons tout mentionné au notaire et avocat (emprunt immo + vehicule..) que j ai laissé à mon ex mari mais nous avons pas déclaré les prets conso. Or aujourd hui Mr ne me verse pas la pension alimentaire ou que lorsque cela l enchante pour payer " ma part "des mensualités de ces fameux credits. Pouvez-vous me conseiller pour me sortir de cette spirale infernale qui me plonge dans une profonde depression car ne vivant qu avec 700euros par mois et lui à une situation tres confortable. J essai de m en sortir pour faire vivre mon fils.rnCordialement.